



## Conseils pour une utilisation correcte des jeux

**Les enfants et adolescents doivent et peuvent consacrer du temps aux jeux d'ordinateur durant leurs loisirs – à condition que ces jeux soient conformes à leur âge et que les jeunes s'y occupent avec modération. "Les parents devraient encourager les compétences médiatiques de leurs enfants et ne pas avoir peur de s'en occuper".**

Pour de nombreux parents, les ordinateurs et tout ce qui est en rapport avec cela, font souvent partie d'un monde inconnu – c'est pour cela qu'ils s'inquiètent. Les enfants par contre, naissent dans "le monde médiatique" et affichent un comportement tout à fait naturel face à ces technologies. Plus tôt l'éducation médiatique commence, mieux c'est. En aucun cas, les parents ne devraient interdire une telle occupation durant les loisirs, mais ils devraient plutôt également s'y intéresser et participer au jeu à condition que l'enfant le souhaite et que le jeu s'y prête. "Je donne toujours les mêmes conseils aux parents : restez curieux, mettez des limites et ne cessez pas les discussions avec vos enfants."

Je ne partage pas l'affirmation que les enfants qui jouent des jeux sur l'ordinateur plongent dans l'isolement : "Un joueur de jeux d'ordinateur n'est pas isolé. Les rapports sociaux que l'enfant entretient, sont importants." Ce ne serait qu'au moment où l'enfant rencontre des problèmes que le jeu d'ordinateur pourrait constituer un moyen d'évasion. Les enfants "sans soucis" utilisent volontiers l'ordinateur : "Toutefois, ils préfèrent encore jouer avec d'autres enfants."

## Les avantages qu'offrent les jeux d'ordinateur :

**Les capacités logiques sont stimulées**

**Les compétences pour trouver des solutions sont soutenues**

**Le monde professionnel devient de plus en plus technique et l'ordinateur fera bientôt partie du quotidien professionnel**

**En outre, les enfants apprennent la coordination entre l'œil et la main.**

## Conseils

**Informez-vous.** Renseignez-vous au sujet des classifications des jeux ([www.siea.ch](http://www.siea.ch)). Lisez les déclarations de confidentialité et familiarisez-vous avec les règles générales de comportement des sites de jeux en ligne concernés, p.ex. le site Internet de Xbox avec le code de conduite de Xbox.

**Gardez la vue d'ensemble.** Demandez à votre enfant de vous raconter et montrer quels jeux il joue et avec qui. Installez l'ordinateur, respectivement la console de jeux, à un endroit que vous pouvez surveiller sans problèmes. Intéressez-vous aux jeux de votre enfant.

**Fixez des règles.** Avant que votre enfant ne commence le jeu, vous devriez avoir établi des règles que vous aurez discutées avec votre enfant. Assurez-vous que votre enfant a compris les règles établies.

Entre autres, les règles devraient contenir les points suivants : temps de jeu limité, jouer exclusivement avec des personnes connues, pas de discussions en ligne avec des inconnus et ne pas donner des informations personnelles, telles que le nom et l'adresse.

**Surveillez les discussions de jeu et les messages.** Encouragez votre enfant à vous faire part également de situations désagréables du jeu, par exemple lorsqu'un joueur s'exprime de manière inappropriée. Ainsi, vous aurez la possibilité de désactiver la personne en question sur la liste des joueurs ou de la bloquer. En outre, vous pourrez signaler la personne concernée à l'administrateur du jeu par courriel, par une discussion en ligne ou au moyen d'une fonction de commentaires.

Vous trouverez des règles de comportement détaillées et de plus amples informations sur presque chaque site de jeux sur Internet.

**Préservez la sphère privée de votre enfant.** Rappelez à votre enfant qu'il ne doit pas divulguer d'informations personnelles (p.ex. son nom, son âge, son sexe ou son adresse) et qu'il ne doit pas envoyer d'images de lui-même. En outre, il ne doit pas rencontrer en personne des gens dont il a fait la connaissance lors de discussions en ligne.

Expliquez clairement à votre enfant qu'il doit immédiatement vous aviser si quelqu'un lui demande de telles informations personnelles.

**Ne permettez des conversations vocales qu'aux enfants plus grands qui ont l'habitude des jeux.** Certains systèmes de jeux permettent de jouer en direct avec d'autres joueurs en se servant du headset. Cette fonction ne convient pas aux jeunes enfants, car il est plus facile de leur demander des informations personnelles au cours d'une discussion; en outre, en tant que parents, vous ne pourrez pas suivre ces entretiens.

Vous trouverez des informations au sujet de la fonction de la conversation vocale dans le manuel de l'ordinateur, respectivement de la console de jeux.

**Remarque :** Par le "Voice-Masking" (déformation de la voix), les voix sont déguisées. De nombreux ordinateurs et la plupart des consoles de jeux (p.ex. Xbox de Microsoft) disposent de cette fonction. Réveillez l'attention de votre enfant et faites-lui prendre conscience qu'une personne adulte avec de mauvaises intentions pourrait se cacher derrière une voix juvénile.

**Veillez à un nom approprié.** Veillez à ce que votre enfant utilise des noms d'utilisateur et de joueur appropriés (également appelés identités) conformes aux règles du site de jeux. Ces noms ne doivent révéler aucune information personnelle – telle que le prénom ou l'âge – ni encourager le harcèlement.

**Apprenez à votre enfant d'utiliser l'ordinateur en toute sécurité.** Incitez votre enfant à arrêter immédiatement un jeu en ligne et à vous aviser si un événement le perturbe au cours du jeu. De cette manière, vous aurez la possibilité de juger vous-même l'incident, respectivement le problème, et de pouvoir le signaler le cas échéant.

**Participez au jeu.** L'une des meilleures solutions pour assurer la sécurité de votre enfant lors du jeu en ligne, consiste à jouer avec lui.

Cette idée ne séduira éventuellement pas votre enfant, surtout s'il s'agit d'un adolescent, mais vous pourrez ainsi lui apprendre le bon comportement face aux autres joueurs. Si vous ne vous mettez pas trop en avant, il est tout à fait possible que le jeu soit divertissant à la fois pour vous et pour votre enfant.